

la suite l'existence d'ermite qu'il menait au milieu de ces ruines tout à fait lugubres, et cette version eut, je le reconnais, beaucoup de vraisemblance.

Enfin, un bruit fort étrange circula, propagé, je ne sais comment, que le pauvre garçon était compromis dans l'histoire du crime accompli ici même pendant son séjour. Le fait est que sa mort suivit de très près la découverte du cadavre de la jeune inconnue retrouvée dans la partie la plus occidentale du bois que nous venons de traverser.—Ce dernier sentiment fut partagé par un assez grand nombre de gens.

Tout en marchant, les trois hommes avaient atteint les douves aux trois quarts comblées de l'ancien château.

Sur sa face septentrionale que ne bordait aucun fossé et qui se présentait sous l'aspect d'une lourde tour carrée regardant la mer qu'elle dominait d'une hauteur de plus de quatre-vingts mètres se développait un terre-plein en pente douce au long duquel se suivaient en arcades ou en contreforts écroulés des restes de substructions démolies dont un archéologue fort expert eût été, sans nul doute, embarrassé d'expliquer l'origine, le caractère et la destination.

Ces débris, si rapprochés que l'on pouvait enjambrer aisément de l'un à l'autre, se prolongeaient comme les grains d'un chapelet jusqu'à l'entrée du petit bois aux pins duquel se mêlaient ici des chênes, des hêtres, des châtaigniers, en un mot de tous les arbres les plus abondants dans la flore du pays de Bretagne.

Kerjan conduisit ses deux compagnons par ce chemin incohérent, et, parvenu à l'extrémité, s'y arrêta.

—Voici, messieurs,—dit-il,—la place la plus exacte où fut trouvé le corps de la jeune fille assassinée. Ainsi que vous pouvez le constater, cette place est visible du chemin qui clôture les terres du château en les bordant sur ce point. J'attire votre attention sur cette particularité.

Et, comme les traits des deux écrivains manifestaient, une véritable impatience d'entendre le récit attendu, l'hôtelier de Saint-Efflam s'assit sur un quartier de pierre et avec un geste circulaire il montra à ses compagnons les blocs environnants.

—Donnez-vous la peine de vous asseoir, messieurs,—fit-il avec une intonation gaie qui montrait en lui le gamin incorrigible.

Alors, reprenant le récit au point où il l'avait laissé dans sa première entrevue avec Lebreton, il le compléta par des détails et aperçus rétrospectifs.

Au moment où le crime avait été commis, le château avait pour habitants le jeune comte Paul de Rosmeur et une famille de paysans, vieux serviteurs de son père, qui avaient quitté le pays après la mort violente du jeune homme. Chose extraordinaire, celui-ci n'avait rien vu, rien entendu, et les deux vieillards étaient demeurés aussi sourds que lui à tout bruit du dehors. La chose avait paru tellement suspecte aux autorités que Paul de Rosmeur et les deux domestiques avaient été arrêtés dès la première minute de la découverte du crime et conduits à Lannion, où ils avaient subi une détention préventive d'un mois.

Aucune preuve n'ayant pu être fournie contre eux, le parquet de Lannion les avait mis en liberté.

Mais Paul de Rosmeur était rentré chez lui avec la pâleur sur le front et le désespoir dans le cœur. On ne l'en avait plus vu sortir que pour errer douloureusement aux alentours du petit bois, et des passants, de la route l'avaient entendu gémir et pleurer.

D'autres fois, en proie à une exaltation farouche, il s'avancait jusqu'à la pointe la plus abrupte du rocher dominant la vallée qui ne s'arrêtait plus qu'à la mer, et là, des heures entières, il s'absorbait dans la morne contemplation du mobile infini.

Aussi, le bruit fut-il promptement accrédité que le jeune homme devait perdre la raison, et nul ne fut-il surpris à la nouvelle de sa mort subite, tragique même ainsi que l'affirmèrent des pêcheurs de la côte qui, par une sombre nuit d'octobre, entendirent la lugubre détonation d'une arme à feu dans le lugubre silence des ruines.

Un instant le narrateur s'interrompit, et ses regards, en se tournant vers ses auditeurs, rencontrèrent les yeux de Colman Lebreton fixés sur lui avec une ar-

dente curiosité. Ces yeux étaient éclairés d'une si vive flamme que Kerjan ne pût réprimer un tressaillement.

Lebreton s'aperçut-il du trouble qu'il venait de causer ? Sans doute, car il changea tout aussitôt d'attitude et de physionomie.

—Votre récit suffirait à faire un roman, monsieur Kerjan,—dit-il avec une gaieté où l'on sentait la contrainte.—Je ne sais ce que monsieur Johnson pourrait ajouter, mais je sais bien que, pour ma part, je n'y changerai pas un mot.

—C'est beaucoup d'honneur que vous me faites de me parler ainsi, monsieur,—répondit modestement Kerjan.—Je n'ai pourtant pas grand mérite à vous narrer des faits que je me contente de rappeler tels qu'ils se sont passés. Tout le monde, en ce pays, aurait pu vous fournir les mêmes renseignements.

Et, revenant à son récit, il reprit avec une sorte de mélancolie :

—Mais je ne sais, en vérité, pourquoi je vous parle de ce malheureux enfant si injustement soupçonné, et dont la mort ne fut sans doute qu'une de ces coïncidences bizarres qui font rêver le penseur et qu'on n'explique jamais, à moins qu'un indice extérieur ne vienne fournir assez de clarté pour les expliquer trop bien.

—Et vous croyez,—interrogea l'Anglais,—qu'on pourrait trouver quelque indice de ce genre en cette ténébreuse histoire ?

—Je ne dis pas cela, monsieur, fit vivement l'hôtelier.—Je me borne à énoncer une idée générale, une façon d'aphorisme, Je suis un peu radoteur en mon genre.

Kerjan riait en parlant ainsi. Et c'était toujours le même rire malicieux, ironique, plein de sous-entendus.

Lebreton le prit directement à partie, et, d'une voix qui n'essaya même pas de dissimuler son émotion, il demanda :

—Voyons, M. Kerjan, le peu que je sais de vous et les brefs entretiens que j'ai eus avec vous me permettent, dans une certaine mesure, de vous apprécier à votre valeur : vous êtes à la fois un honnête homme et un homme d'esprit.

L'hôtelier essaya de se récrier, plus ému qu'il n'eût voulu le paraître du ton dont ces paroles venaient d'être prononcées et de ces paroles elles-mêmes, sous lesquelles il devinait autre chose que la vulgaire intention de faire un banal compliment. Ses protestations furent interrompues par Lebreton.

—Monsieur,—reprit celui-ci,—je n'entends pas me servir d'une flagornerie quelconque. Etant données les qualités que je me plais à reconnaître en vous, je vous fournir la meilleure preuve de ma sincérité, et j'espère qu'elle vous suffira pour vous permettre de prendre une décision.

—Je vous dirai donc : M. Kerjan, il y a autre chose que le désir d'écrire un roman dans la curiosité que nous vous manifestons. Pour des raisons que nous vous ferons connaître... plus tard, M. Johnson et moi nous nous intéressons au plus haut degré aux événements que vous nous racontez. Tout un drame de famille dont nous ne connaissons que peu de chose s'est accompli en ce lieu, à une époque où ni l'un ni l'autre de nous deux ne pouvait utilement intervenir. Un grand crime a été commis dont nous soupçonnons seulement les causes et les... auteurs.

—Les auteurs ?—s'écria Kerjan, qui se redressa soudain.—Ho ! ho ! messieurs, savez-vous que l'affaire a été classée sans suite, et que les seuls soupçons de la justice se portèrent—un instant—sur ce malheureux jeune homme dont je n'hésite pas, quant à moi, à proclamer l'innocence.

—Je dis "les auteurs" répéta Lebreton d'une voix grave—car ils furent plusieurs complices dans l'accomplissement de ce crime.

Il y eut un moment de silence pesant, pendant lequel les trois hommes se regardèrent avec des expressions aussi diverses que profondes, oppressés les uns et les autres par des réflexions différentes peut-être mais singulièrement poignantes.

—Messieurs,—dit enfin Kerjan,—je ne veux pas être en reste de loyauté avec vous. Je vous dirai donc que, dès la première heure, je n'ai pas été dupe un seul instant de votre hypothèse d'un roman à écrire

en deux langues différentes. J'ai compris tout de suite que de plus graves raisons vous poussaient à rechercher le concours d'un auxiliaire aussi humble que moi. Par malheur, je ne sais que fort peu de chose du passé. En revanche, depuis que ces événements se sont accomplis, j'ai réfléchi longtemps sur leur caractère leur enchaînement logique et, disons le mot, sur leur merveilleux agencement. Il m'est venu des doutes nombreux auxquels je n'ai pu opposer une certitude définitive.

Pour être absolument sincère, j'ajouterai que ces mêmes événements ne m'offraient pas d'autre intérêt que celui d'une énigme ou d'une charade dont j'eusse cherché le mot. Je n'y songeais plus depuis fort longtemps lorsque la visite de monsieur Lebreton et les incidents de ces derniers jours me les ont remis en mémoire.

N'importe !—Vous m'honorez d'une confiance à laquelle je suis trop sensible pour ne vouloir pas y répondre. Usez donc des faibles moyens que je puis apporter à l'instruction d'une affaire qui vous intéresse. La sympathie ne se commande pas et la mienne vous est acquise.

Ils l'interrogèrent avec un véritable flair de policiers. Ce n'était point, ainsi qu'ils l'avaient dit, une curiosité vulgaire qui les poussait et Kerjan apportait à leur répondre le même soin, le même zèle qu'ils mettaient à l'interroger.

Les premières questions concernèrent la découverte du crime.

L'hôtelier raconta que cette découverte avait été faite au matin, par un pêcheur de Trédrez qui, par hasard, avait mouillé son ancre entre Keravilio et Rosmeur. Cet homme pris de peur, en avait immédiatement donné avis au brigadier de gendarmerie du canton, en ce moment de passage à Trédrez. Le parquet de Lannion avait opéré sa descente le jour même et Yves Kerjan, alors greffier du tribunal de première instance, avait accompagné les magistrats.

Le substitut, un jeune homme, avait procédé avec un soin minutieux aux constatations d'usage. Sur un ordre du procureur de la République, venu de Saint-Brieuc, il avait ordonné l'arrestation des habitants du château, arrestation suivie, comme on le savait, d'une ordonnance de non-lieu deux mois après l'ouverture de l'instruction.

—Et, demanda Lebreton, on ne peut fixer l'identité de la victime ?

—Non, monsieur, répondit très franchement Kerjan. Elle était étrangère au pays. Une hôtelière de Lannion seule affirma que la jeune morte était descendue du train dans la matinée de la veille, le visage caché sous une épaisse voilette, qu'elle avait demandé à déjeuner à part, dans une chambre où, pour plus de discrétion, l'hôtesse l'avait servie elle-même. Puis, la jeune fille—car c'était une jeune fille, l'autopsie l'établit plus tard—était sortie, emportant avec elle un petit sac de voyage qu'elle tenait à la main et qu'on ne retrouva pas.

—Et que résulta-t-il de cette déposition ?

—Il n'en résulta rien. La bonne femme ne put confirmer ses dires. Elle passait depuis longtemps pour avoir la cervelle troublée. L'absence de toute preuve matérielle et de tout autre témoignage, l'impossibilité de déterminer la nature du crime par le genre de mort auquel la pauvre enfant avait succombé et, peut-être, le désir d'étouffer une affaire dans laquelle un des beaux noms du pays se trouvait impliqué, fit promptement abandonner les poursuites.

La morte des ruines, comme la nommèrent les gens du peuple, fut inhumée presque clandestinement, ce qui surprit nombre de personnes. On les fit taire en relâchant le jeune Paul de Rosmeur et ses deux vieux domestiques, et comme la raison du pauvre jeune homme avait sombré dans cette tempête, il fut désormais impossible de faire la lumière au sein de ces ténèbres.

—Il faut pourtant qu'elle se fasse ! prononça Lebreton, les dents serrées.

Il avait passé sur son front une main qu'il ramena couverte de sueur. Kerjan, très grave cette fois répondit :

—Je vous y aiderai de toutes mes forces, monsieur.